

## CONCLUSION

L'ensemble des faits décrits dans ce document et les preuves fournies, démontrent de quelle manière des individus qui détiennent le pouvoir politique ou judiciaire sont à même de mettre sur pied une organisation du crime économique organisé, au sein même de l'Etat, en toute impunité et au détriment des citoyens contribuables.

Ce dossier d'escroquerie des centaines de milliards de dollars des royalties de Joseph FERRAYE met en évidence la rupture de l'Etat de Droit au sein de la Démocratie et la prise de contrôle des pouvoirs judiciaires et politiques par des **corporations devenues criminelles** ou complices, alors qu'elle sont sensées être au service de la Collectivité :

- Procureurs et juges
- Avocats
- Notaires
- Fonctionnaires
- Présidents – ministres – parlementaires – etc.
- Banquiers
- Courtiers – Agents de change (Stock exchange - CLEARSTREAM)
- Fiduciaires
- Médias
- Etc.

Les faits dénoncés révèlent incontestablement la plus gigantesque machination de l'histoire de l'humanité, dans laquelle toutes les limites ont été dépassées... Escroquerie, menaces, assassinats, actes terroristes, manipulation de l'Opinion publique, etc.

Sur le plateau de « Sans aucun doute – TF1 », Me Gilbert COLLARD parlait de « *la plus grande escroquerie du siècle, escroquerie incroyable, enjeu colossal ; on ne joue plus avec des rigolos, on joue avec de vrais tueurs, des hommes prêts à tout sous prétexte qu'un Etat a des intérêts qui sont reliés par d'autres Etats* ». [www.gooqleswiss.com/ferraye/video](http://www.gooqleswiss.com/ferraye/video)

Pour prendre le contrôle du complot, les avocats genevois BONNANT et WARLUZEL n'ont pas hésité à procéder au chantage envers les associés et mandataires de FERRAYE... « La vie ou la bourse... ! » en réalité, vous nous donnez les fonds que vous avez détournés et nous vous laissons libre... Enjeu facile, puisque ces MAFIEUX de nouvelle génération détenaient les preuves de tous les virements et s'étaient associés avec les procureurs genevois pour démontrer aux CRIMINELS de la première heure, qu'il y avait de plus grands CRIMINELS qu'eux...

Le « procureur anti-corruption » Bernard BERTOSSA n'a-t-il pas déclaré lui-même que le coût des extinctions avait été multiplié par 2.6 – la preuve en est donnée dans la plainte du 29 janvier 1996 de BONNANT et de son assistant WARLUZEL – Or, BERTOSSA n'avait aucun moyen de connaître cette information sans être en possession des preuves bancaires et sans avoir été informé par les escrocs associés et mandataires de FERRAYE, au même titre que BONNANT et WARLUZEL qui avaient eux aussi tenu compte de cet élément dans la rédaction de leur plainte...

Ceci nous démontre – outre les pièces authentifiées dans lesquelles il est fait mention de plusieurs milliards sur des comptes bancaires – que le Parquet genevois au même titre que les avocats précités de FERRAYE détenaient bel et bien les preuves des fonds escroqués, qu'ils se sont ensuite appropriés...

Les milieux « politique » et administratif ont également bénéficié de cette manne... et les très récentes révélations de notre Ministre des affaires étrangères Micheline CALMY-REY dans l'émission « **Sternstunde Philosophie du 4. Juni 2006** » de Roger de WECK sur SF1 corrobore les faits... Micheline CALMY-REY y déclarait qu'alors qu'elle était Conseillère d'Etat chargée des finances de Genève, elle avait sauvé la BCGe (Banque Cantonale de Genève) de la faillite...

CALMY-REY a siégé au Conseil d'Etat de Genève de 1997 à 2002, soit justement à la période où les fonds FERRAYE séquestrés par le Tribunal de La HAYE à la demande de LEVAVASSEUR et après versement d'une caution de USD 1,87 milliards, ont été détournés et blanchis par le Parquet genevois, BERTOSSA, KASPER-ANSERMET, BONNANT, WARLUZEL, MOTTU, BRUPPACHER, ST-HILAIRE, LE MAZOU père et fils, agissant pour le compte d'ELF et du Gouvernement français commanditaires du complot !

La médiatisation actuelle de « l'affaire CLEARSTREAM » démontre les tactiques politiciennes pour camoufler les implications des représentants de l'Etat dans les détournements.

Depuis 1991, le gouvernement français a monté en épingle des affaires qui n'existent pas en soi, mais sont en réalité un moyen pour détourner l'attention de l'Opinion publique des détournements FERRAYE – frégates de TAIWAN – affaire MERY et la corruption de CHIRAC avec 5 mio de francs français (sic !) et maintenant les « faux » comptes de CLEARSTREAM qui n'ont jamais été aussi vrais qu'aujourd'hui...

Sur ce dernier point, Libération du jeudi 8 juin 2006 révélait l'existence effective de 33'000 comptes CLEARSTREAM, parmi lesquels on retrouve les noms de banquiers, d'industriels de l'armement, d'agents secrets, d'hommes politiques, d'avocats, de journalistes et **même de chanteuse...**

Il n'est ainsi pas inutile de rappeler les menaces de Marie LAFORET, citoyenne genevoise, à l'encontre du gouvernement chiraquien en 2002 à la période des « présidentielles » qui lui ont permis de se faire corrompre à hauteur de CHF 200'000'000.- sur un compte auprès de DARRIER & HENTSCH à Genève pour taire ses dénonciations.

~~~~~